

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

Séance ordinaire du 3 mai 2021

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par voie visioconférence, le lundi 3 mai 2021 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

2021-05-628

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait des points	10	Marge de crédit
	12.3.2	Rang de la Rivière Est : services professionnels
	13.1	Puits : remplacement d'équipement et optimisation de la réserve d'eau
	13.2	Espaces clos : équipement
	17.2	Chalet : insonorisation
	17.6	Équipement de parc
Ajout du point	13.3	Rang de la Rivière Est : prolongement des réseaux aqueduc/égout

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Moment de réflexion

Un moment de réflexion est tenu.

2021-05-629

Procès-verbaux d'avril 2021

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances tenues en avril 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2021 et de la séance extraordinaire tenue le 12 avril 2021, tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

2021-05-630 **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 3 mai 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 173 645,26 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-631 **Règlement 2021-358-11 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les limites de la zone Mic-3**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'accusé de réception daté du 14 avril 2021 de la MRC du Haut-Richelieu indiquant qu'après un examen initial, le projet de règlement 2021-358-11 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les limites de la zone Mic-3 semble non conforme au schéma d'aménagement et de développement quant aux usages déjà autorisés dans la zone Mic-3, usages qui ne sont pas compatibles avec les usages autorisés à l'intérieur de l'affectation agricole du schéma;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de retirer le projet de règlement numéro 2021-358-11.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Avis de motion **Règlement 2021-449-1 modifiant le règlement 2019-449 sur la gestion contractuelle**

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-449-1 modifiant le règlement 2019-449 sur la gestion contractuelle.

Le projet de règlement numéro 2021-449-1 est déposé.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 3 mai 2021.

2021-05-632 **Association canadienne pour la santé mentale : proclamation municipale**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous;

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de proclamer la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-633

Florence Allard : demande de panneaux de signalisation

Considérant la lettre datée du 27 avril 2021 de Madame Florence Allard demandant l'installation de panneaux indiquant qu'une personne malentendante circule dans le secteur de la rue des Cèdres ainsi que sur le trajet menant à l'école;

Considérant que Madame Allard demande également s'il est possible d'installer des panneaux indiquant que les jeux libres sont autorisés sur la rue;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la première demande et non favorables à la deuxième demande;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'achat et l'installation de 4 panneaux indiquant la présence de personnes malentendantes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-634

Fédération québécoise des municipalités (FQM) : Charte municipale pour la protection de l'enfant

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'invitation de la FQM à adopter la Charte municipale pour la protection de l'enfant;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'appuyer les démarches pour la protection de l'enfant et d'engager la Municipalité à informer les citoyens de Sainte-Brigide-d'Iberville des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-635

Vélo Québec : autorisation de passage

Considérant que le samedi 21 août 2021 aura lieu l'activité cyclo touristique *Défi contre le cancer de l'Hôpital général Juif* organisée par Vélo Québec Événements;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

Considérant que les cyclistes emprunteront la piste cyclable et traverseront le 8^e et le 9^e Rang;

Considérant que les organisateurs demandent une autorisation de passage;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le passage du *Défi contre le cancer de l'Hôpital général Juif* sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-636

École secondaire Paul-Germain-Ostiguy : Exposition « Notre patrimoine local 2021 »

Considérant la lettre datée du 1^{er} avril 2021 de Monsieur Charles Villeneuve, étudiant au programme Langues et Multimédia à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, demandant une contribution pour l'exposition « Notre patrimoine local 2021 »;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 100 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-637

École secondaire Paul-Germain-Ostiguy : Gala Méritas

Considérant la lettre datée du 8 avril 2021 de Monsieur Serge Gobat, directeur de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, demandant une contribution pour le Gala Méritas « virtuel » qui se tiendra le mercredi 26 mai 2021 à compter de 18 h 45;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-638

Émergence

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toute autre personne se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence depuis 2003;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Clément Brisson
 Monsieur le conseiller Mario Daigneault
 Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud
 Monsieur le conseiller Luc Daigneault
 Monsieur le conseiller Claude Vasseur
 Monsieur le maire Patrick Bonvouloir

A voté contre : Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

Adoptée

2021-05-639 Adjointe administrative : fin de la période de probation

Considérant que Madame Mélanie Côté-Dumas a été embauchée à titre d'adjointe administrative le 11 janvier 2021;

Considérant que la période de probation est terminée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'embaucher Madame Mélanie Côté-Dumas de façon permanente pour le poste d'adjointe administrative, et ce, selon les conditions du document « Conditions de travail – Mélanie Côté-Dumas » daté du 3 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Assurances municipales : renouvellement

Les documents concernant le renouvellement des assurances municipales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) sont déposés.

2021-05-640 Bureau municipal : fermeture pour la période des vacances

Considérant que les membres du Conseil désirent que le bureau municipal soit fermé deux semaines au cours de l'été 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 13 au 26 juillet 2021 inclusivement pour la période des vacances estivales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-641 Cantine mobile : frais

Considérant l'installation d'une cantine mobile sur le terrain de la caserne/garage;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'établir à 25 \$/semaine le coût de location devant être facturé au propriétaire de la cantine mobile.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-642

Regard-Puisard : réparation

Considérant qu'un regard-puisard situé au coin du 8^e Rang et de la rue de la Forge doit être réparé;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à B. Fréreau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 22 avril 2021, pour un montant maximal de 8 900 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-643

Vidéotron : demande de consentement

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de consentement de Vidéotron pour l'ajout d'un câble de fibre optique dans des structures aériennes et souterraines existantes dans le rang des Écossais;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la demande de consentement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-644

Rang de la Rivière Est : mandat d'arpentage

Considérant que les membres du Conseil désirent qu'un plan d'arpentage soit produit pour une section du rang de la Rivière Est;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de confier le mandat d'arpentage à la firme Denicourt inc. pour une section du rang de la Rivière Est comprise entre la rue des Frênes et le lot 4 390 878.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-645

Rang de la Rivière Est : prolongement des réseaux aqueduc/égout

Considérant le courriel daté du 3 mai 2021 de Monsieur Éric Pouliot, VP exécutif de la compagnie Simco située au 686, rang de la Rivière Est, demandant une confirmation de la part de la Municipalité quant au projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout et la capacité de la Municipalité à supporter l'installation de gicleur à l'usine;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

- de confirmer le projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le rang de la Rivière Est en juin 2022 ou avant;
- d'autoriser la transmission de certains documents concernant le projet au demandeur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-646 Office d'habitation de Brome-Missisquoi : budget 2021 révisé

Considérant le budget révisé 2021 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi (1^{er} avril 2021);

Considérant que la contribution de la Municipalité correspond à 10 % du déficit prévu;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver le budget 2021 révisé de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 41 \$ à l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi représentant le paiement de la contribution municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-647 Fabrique de Sainte-Brigide : achat d'une partie du lot 4 962 478

Considérant l'offre datée du 17 avril 2021 de la Fabrique de Sainte-Brigide concernant la vente à la Municipalité, d'une partie du lot 4 962 478 située dans le 9^e Rang pour un montant de 180 000 \$;

Considérant que le projet d'achat d'un terrain vise la construction de logements familiaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accepter l'offre de la Fabrique de Sainte-Brigide.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-648 Partie du lot 4 962 478 : évaluation

Considérant que la Municipalité a accepté l'offre d'achat d'une partie du lot 4 962 478 située dans le 9^e Rang appartenant à la Fabrique de Sainte-Brigide;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'évaluation du terrain;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de mandater la firme BBD évaluateurs agréés pour l'évaluation d'une partie du lot 4 962 478 pour un montant maximal de 2 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

2021-05-649

Partie du lot 4 962 478 : arpentage

Considérant que la Municipalité a accepté l'offre d'achat d'une partie du lot 4 962 478 située dans le 9^e Rang appartenant à la Fabrique de Sainte-Brigide;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'arpentage et la création d'un nouveau lot;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de confier le mandat d'arpentage et de création d'un nouveau lot à la firme Denicourt inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-650

Office d'habitation de Brome-Missisquoi : projet de logements familiaux

Considérant le projet de la Municipalité pour la construction de logements familiaux dans le 9^e Rang;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de demander à l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi d'étudier la possibilité et l'admissibilité aux programmes en vigueur pour la construction de logements familiaux à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-651

Zone Mic-4 : mandat

Considérant la demande d'agrandissement de la zone Mic-3 afin d'y inclure les lots 4 392 205, 4 392 206 et 4 392 207 actuellement situés dans la zone A-7;

Considérant que les membres du Conseil sont en faveur de la demande, mais désirent inclure également le lot 4 392 217;

Considérant que le projet de règlement pour agrandir la zone Mic-3 a été retiré (réf. résolution 2021-05-631);

Considérant qu'il y a lieu de créer une nouvelle zone afin de se conformer au schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le mandat à la firme Gestim pour la modification du règlement de zonage de la Municipalité pour la création d'une nouvelle zone (Mic-4) où les usages permis seraient conformes au schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois d'avril 2021 est déposé au Conseil.

Chalet et Centre municipal : internet

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir déclare qu'il a un intérêt pécuniaire particulier par rapport au dossier des services internet pour le Chalet des loisirs

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

ainsi que le Centre municipal et s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

2021-05-652 **Chalet et Centre municipal : internet**

Considérant que par la résolution 2021-04-609, la Municipalité a accordé le contrat d'internet pour le Chalet des loisirs ainsi que pour le Centre municipal à Internet Haut-Richelieu (IHR);

Considérant les nouvelles estimations transmises par IHR;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de rescinder la résolution 2021-04-609;
- d'octroyer le contrat d'internet à Internet Haut-Richelieu pour le Chalet des loisirs ainsi que le Centre municipal, selon les prix soumis, comme suit :
 - Chalet des loisirs – Fibre 50 illimitée 67,94 \$/mois plus taxes
 - Centre municipal – Fibre 100 illimitée 83,94 \$/mois plus taxes

**Adoptée à l'unanimité des conseillers,
le maire n'ayant pas participé aux délibérations et n'ayant pas voté**

2021-05-653 **Fête nationale : clauses de report ou d'annulation**

Considérant que dans le cadre des activités de la Fête nationale, certains fournisseurs de biens et de services ont ajouté des clauses de report ou d'annulation à leurs contrats;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de refuser les clauses de report ou d'annulation et d'annuler la commande de Morisset Événements;
- d'accepter les clauses de report ou d'annulation de Katomix.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-654 **Loisir et Sport Montérégie**

Considérant l'offre d'adhésion de Loisir et Sport Montérégie;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'adhésion de la Municipalité à Loisir Sport Montérégie pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 et le paiement au montant de 84,65 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-655 **Politique de remboursement**

Considérant que les membres du Conseil désirent établir une politique de remboursement des frais d'inscription aux activités sportives ou culturelles pour les enfants de Sainte-Brigide-d'Iberville;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'établir la politique de remboursement des frais d'inscription comme suit :
- la Municipalité remboursera 50 % des frais d'inscription aux activités, et ce, jusqu'à concurrence de 150 \$ par année, par enfant résidant à Sainte-Brigide-d'Iberville;
- le remboursement s'applique pour les activités sportives ou culturelles, municipales ou privées;
- l'enfant doit être âgé de 17 ans et moins. Les enfants d'âge scolaire devront être aux études à temps plein;
- l'activité ne doit pas être offerte par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;
- la présente politique a effet à compter du 1^{er} janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-656

Jeux de fer

Considérant que les membres du Conseil désirent que 2 jeux de fer soient installés au terrain des Loisirs;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser une dépense maximale de 1 000 \$ plus taxes pour la fabrication et l'installation de 2 jeux de fer au terrain des Loisirs ainsi que pour l'achat d'équipement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-657

Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV)

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des 4 projets soumis par le CRSQV, soit :

Cinéma en plein air
WIFI dans les parcs
Projet aînés : fontaine et bancs
Aménagement de parcs éphémères

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'informer le CRSQV que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ne participera à aucun des projets soumis. Ces services et équipements sont déjà offerts ou seront éventuellement offerts par la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 mai 2021**

Questions

La Municipalité n'a reçu aucune question de la part des citoyens.

2021-05-658

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire

Séance extraordinaire du 17 mai 2021

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par voie visioconférence, le lundi 17 mai 2021 à 22 h 35, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Clément Brisson, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

2021-05-659

Avis de convocation

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de renoncer à l'avis de convocation de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
17 mai 2021**

2021-05-660 **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-661 **Bâtiments municipaux : ménage**

Considérant qu'une offre d'emploi pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux a été publiée;

Considérant qu'à ce jour, une seule candidature a été déposée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat à Monsieur Éric Lévesque, de Les Services E-r-L enr., selon les termes de son offre de services reçue le 17 mai 2021, pour un montant de 1 250 \$ plus taxes par mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-662 **École Notre-Dame-du-Sourire : activités**

Considérant que les membres du Conseil sont informés des activités de l'école Notre-Dame-du-Sourire qui se tiendront au cours des prochaines semaines;

Considérant que pour l'activité « Grande Douche », prévue le 21 juin, la Régie des incendies fournira un camion et les pompiers nécessaires et facturera le temps des pompiers à la Municipalité;

Considérant que les membres du Conseil désirent que les frais pour les pompiers soient assumés par la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'informer la Régie des incendies ainsi que l'école Notre-Dame-du-Sourire que la Municipalité assumera les frais pour les pompiers lors de l'activité « Grande douche ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-663 **Rang de la Rivière Est : services professionnels**

Considérant que la Municipalité prévoit déposer une demande d'aide financière dans le cadre du prochain Programme d'aide à la voirie locale Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL), pour la réfection du rang de la Rivière Est;

Considérant l'offre reçue pour les services professionnels;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à FNX innov, selon les termes de l'offre de services datée du 17 mai 2021, pour un montant maximal de 21 700 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
17 mai 2021**

2021-05-664

Rang de la Rivière Ouest : demande de délai supplémentaire

Considérant la lettre datée du 15 juillet 2020 du ministre des Transports informant qu'il accorde à la Municipalité une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet redressement des infrastructures routières locales, pour la réfection du rang de la Rivière Ouest et de certains ponceaux situés dans le 8^e Rang;

Considérant que selon les modalités du Programme, la Municipalité doit réaliser les travaux à l'intérieur d'une période de 12 mois à partir de la date d'émission de la lettre d'annonce du ministre;

Considérant que la Municipalité peut reconfirmer, par résolution au ministre, que les travaux ne peuvent être achevés à l'intérieur de la période prévue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de reconfirmer l'intention de la Municipalité de terminer les travaux autorisés et de demander un délai jusqu'au 31 octobre 2021 pour la réalisation desdits travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-665

8^e Rang : nettoyage de fossé

Considérant que des travaux de nettoyage d'une section de fossé du 8^e Rang sont nécessaires (255 au 267, 8^e Rang);

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat à B. Frégeau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 17 mai 2021, pour un montant maximal de 5 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-666

8^e Rang : entrée charretière

Considérant que la Municipalité a autorisé des travaux de nettoyage d'une section du 8^e Rang (255 au 267, 8^e Rang);

Considérant que la Municipalité doit remettre en état l'entrée charretière du 255, 8^e Rang;

Considérant que Construction Techroc Inc. a obtenu le contrat pour la réalisation des travaux de voirie sur le 8^e Rang, le rang des Écossais et la montée de Versailles;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'ajouter au contrat de Construction Techroc Inc. la remise en état de l'entrée charretière du 255, 8^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
17 mai 2021**

2021-05-667 **Rang du Vide : asphalte recyclé**

Considérant que le Ministère des Transports a octroyé le contrat de réfection de la Route 104 à Construction Techroc Inc.;

Considérant que les membres du Conseil désirent profiter desdits travaux pour acquérir de l'asphalte recyclé mélangé pour le rang du Vide;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat de 200 voyages d'asphalte recyclé mélangé au coût de 75 \$ du voyage de Construction Techroc Inc., pour un montant maximal de 15 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-668 **Rang du Vide : machinerie**

Considérant que la Municipalité a autorisé l'achat d'asphalte recyclé mélangé pour le rang du Vide;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la location de la machinerie nécessaire, incluant opérateurs, pour l'épandage et le nivellement de l'asphalte recyclé dans le rang du Vide à B. Frégeau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 17 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-669 **Rue Bonvouloir : branchement du pluvial**

Considérant que pour régler le problème d'égouttement d'une partie des terrains situés sur la rue Bonvouloir, il est nécessaire de procéder au raccordement d'une conduite pluviale au regard existant;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à B. Frégeau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 17 mai 2021, pour un montant maximal de 5 850 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-670 **872, rang de la Rivière Ouest: demande d'autorisation à la CPTAQ (aliénation et utilisation à une fin autre que l'agriculture)**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande d'appui à une demande à la CPTAQ pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une parcelle du lot 5 563 909 d'une superficie de 0,2 hectare située dans le rang de la Rivière Ouest, et ce, en faveur de l'immeuble voisin situé au 872, rang de la Rivière Ouest;

Considérant que le lot visé est situé en zone agricole (A-6), selon le plan de zonage de la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
17 mai 2021**

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2021-04-115);

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'aviser la CPTAQ :
- que la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;
- que la demande est appuyée par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-671 Zone Ra-10 : projet de lotissement

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du projet de lotissement daté du 5 avril 2021 concernant le secteur à développer de la zone Ra-10 (secteur de la rue des Frênes), préparé par Bérard Tremblay, arpenteurs-géomètres;

Considérant que le projet est conforme au règlement de lotissement de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'approuver le projet de lotissement, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-672 Chalet : insonorisation

Considérant que par la résolution 2021-04-610, la Municipalité a autorisé l'achat de panneaux acoustiques à Acco, pour l'insonorisation de la salle commune du Chalet des loisirs;

Considérant qu'il s'avère que la proposition de Acco n'est pas adéquate pour le Chalet;

Considérant que Construction Giguère propose l'installation de tuiles directement sur le plafond sans l'abaisser;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de rescinder la résolution 2021-04-610;
- d'octroyer le contrat à Construction Giguère, selon les termes du devis daté du 28 avril 2021, pour un montant maximal de 3 200 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-673 Puits : remplacement d'équipement et optimisation de la réserve d'eau

Considérant la recommandation de Cycleau Environnement pour le remplacement d'équipement et l'optimisation de la réserve d'eau potable;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
17 mai 2021**

- d'octroyer le contrat à Le Groupe LML Ltée, selon les termes de la soumission datée du 1^{er} avril 2021, pour un montant maximal de 11 526 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-05-674

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire